

■ **Sylog Consulting S.A.**, à Saint-Sulpice (VD), conseils, développements, représentations et commerce de solutions informatiques (FOSC du 26.11.2001, p. 9291). Klotz Jérôme (inscrit) est nommé administrateur et continue à signer collectivement à deux. La société est également engagée par la signature collective à deux de Smadja Gilbert, de Pully, à Jouxens-Mézery, administrateur, Baudet Jacques, d'Etagnières, à Romanel-sur-Lausanne, directeur adjoint, et Desmeules Gérard, de Ropraz, à Puidoux, et par la procuration collective à deux de Haenni Henri, de Kienersrüti, à Ecublens (VD), et Hottinger Rodolphe, de Lausanne, à Morges; les quatre derniers ne signent toutefois pas entre eux. Procuration collective à deux avec György Kozma Janos est conférée à Lacroix James, de Füllinsdorf, à Saint-George. Fiduciaire Maurice Rais n'est plus réviseur. Nouveau réviseur : RECOR & PARTNERS SA, à Genève.

Journal no 1290 du 04.02.2003  
(00855002 / CH-550.0.141.762-4)